



République française
Département de l'Hérault
EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Syndicat Mixte de Gestion du Salagou

Réf n° 250/2016

OBJET : Convention pôle-emploi - stage de mise en situation

Membres : 18

Présents votant : 16

Pouvoirs : 0

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille seize, et le 13 juin

Le Comité Syndical de gestion du Salagou, dûment convoqué le 6 juin 2016, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Salle du Parc de la Communauté de Communes du Clermontais.

PRESENTS votants :

- Monsieur Jean LACOSTE, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB,
- Monsieur Bernard COSTE, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Serge DIDELET, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Alain SOULAYROL, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Salvador RUIZ, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Daniel VIALA, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Joëlle GOUDAL, déléguée de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,
- Monsieur Bernard GOUJON, délégué de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,
- Madame Valérie ROUVEIROL, déléguée de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,
- Madame Marie PASSIEUX, Conseillère départementale du canton de CLERMONT L'HÉRAULT
- Madame Marie-Christine BOUSQUET, Conseillère départementale du canton de LODÈVE,
- Madame Julie GARCIN-SAUDO, Conseillère départementale du canton de PÉZENAS,
- Madame Nicole MORERE, Conseillère départementale du canton de GIGNAC,
- Monsieur Louis VILLARET, Conseiller départemental du canton de GIGNAC,
- Madame Marie-Pierre PONS, Conseillère départementale du canton de ST PONS DE THOMIERES
- Madame Patricia WEBER, Conseillère départementale du canton de LATTES

Madame Anne GUELTON souhaite créer une patrouille équestre au sein du Parc Naturel Régional de la Narbonnaise et désire bénéficier de l'expérience du Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze.

Reçue en Préfecture et rendue exécutoire le :

Afin de mener à bien son projet, elle souhaite effectuer un stage non rémunéré de « mise en situation en milieu professionnel » au sein de la patrouille du Grand Site. Les frais d'entretien et d'assurance du cheval seront à sa charge. Ce stage permettra de maintenir exceptionnellement, malgré l'absence de la patrouille VTT, une présence quotidienne sur les berges du lac du Salagou, du 1^{er} août au 31 août 2016.

Le Comité Syndical,
Le rapporteur entendu,
Après en avoir délibéré,

Affichée le :

DECIDE à l'unanimité d'autoriser la Présidente à signer la convention tripartite entre Pôle Emploi, Madame Anne GUELTON et le syndicat mixte.

Pour Extrait Conforme,
A Clermont l'Hérault, le 13 juin 2016

La Présidente

Marie PASSIEUX